

La gestion de l'eau dans les villes bretonnes aux XVII^e et XVIII^e siècles

David Groussard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/455>

DOI : 10.4000/ephaistos.455

ISSN : 2552-0741

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 95-99

ISSN : 2262-7340

Référence électronique

David Groussard, « La gestion de l'eau dans les villes bretonnes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *e-Phaïstos* [En ligne], I-2 | 2012, mis en ligne le 12 février 2016, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/455>

David Groussard

***La gestion de l'eau dans les villes bretonnes
aux XVII^e et XVIII^e siècles***

Thèse de doctorat, Université Rennes 2 Haute Bretagne
Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO)
Soutenue le 18 juin 2010
3 vol. : 366 p., 250p., 339 p. (annexes, bibliographie)

Directeurs de thèse :

Serge BIANCHI, professeur émérite – Université
Rennes 2

Anne-Françoise GARÇON, professeure – Université
Paris 1

Jury :

Philippe HAMON, professeur – Université Rennes 2
(président)

Guy SAUPIN, professeur – Université de Nantes (rap-
porteur)

André GUILLERME, professeur – Conservatoire Na-
tional des Arts et Métiers (rapporteur)

Gauthier AUBERT, maître de conférences – Université
Rennes 2

Monsieur Le Président,

Madame, Messieurs les membres du Jury,

J'ai l'honneur de vous présenter le résultat des re-
cherches que j'ai menées pour l'obtention du doctorat
d'histoire à travers une thèse intitulée *La gestion de
l'eau dans les villes bretonnes aux XVII^e et XVIII^e siè-
cles*.

D'un point de vue historiographique, le moment de
la réalisation de cette étude n'est pas anodin puisque
nous sommes actuellement dans un courant scientifi-
que qui s'approprie la thématique de l'eau à la fois
dans la perspective environnementale (que ce soit dans
les sciences, dans la médecine ou dans les sciences hu-
maines et sociales), autour d'enjeux sociopolitiques,
mais également, de plus en plus, d'enjeux géopoliti-
ques.

Cette thèse se positionne chronologiquement au
moment où s'effrite l'idée d'enfouissement et de cana-
lisation de l'eau qui caractérisait l'urbanisme des XIX^e
et XX^e siècles. Nous arrivons à un temps où se redéfinit
la place de l'eau dans la ville. Les urbanistes lui prêtent
un regard neuf. Nous sommes au moment de la

redécouverte de la rivière urbaine, quoique le mot de « redécouverte » ne soit pas très bien choisi puisque la découverte actuelle ne prend pas la forme d'un retour à l'état antérieur. Il est plus indiqué de dire que l'on installe une renaturation au sein du monde urbain à travers, par exemple, les jardins de l'eau.

Le contexte était donc porteur, mais ne suffit pas à expliquer comment est né mon projet de recherche. Il s'agit en fait de l'aboutissement d'un processus entamé dès la maîtrise d'histoire à travers un parcours de réflexions et de rencontres. Au sortir de la licence, j'avais l'idée de réaliser une maîtrise d'histoire urbaine. Je souhaitais travailler sur l'histoire de ma ville, Fougères, située dans le nord-est de la province, de taille moyenne, et industrielle.

J'ai donc rencontré Marcel Hodebert, l'archiviste de la ville de Fougères, afin d'apprécier dans quelles directions les archives existantes pouvaient me conduire. J'avais, à l'époque, l'idée de faire une histoire plutôt socioculturelle. Marcel Hodebert m'a suggéré ces histoires un peu obscures à son goût qui gravitaient autour de la première conduite d'eau de la ville. Cet ouvrage était intrigant en effet, car générateur de problèmes et de conflits. J'ai été tout de suite séduit d'autant que les archives municipales disposaient d'une liasse spécifique, un atout pour un chercheur débutant.

De cette réflexion a émergé l'idée de travailler sur les différents aspects que revêtait l'eau dans la ville de Fougères. Avec cette ébauche, j'ai rencontré Gauthier Aubert, maître de conférences à l'Université Rennes 2. Il m'a conforté dans l'idée que l'eau était un sujet d'étude pertinent et qui ouvrait un regard neuf sur la société urbaine. Cette conviction était appuyée par la démarche récente de Florent Quellier qui avait produit une thèse sur l'histoire du fruit. Le fruit avait servi de biais pour parler des hommes d'Ancien Régime. Ainsi, un objet ou un élément, même polymorphe, pouvait être légitime et fonder l'unicité d'une problématique éclairant la société urbaine.

L'objectif de cette maîtrise consistait à comprendre quelles étaient les implications de l'eau dans le quotidien des Fougérais sous ces différents aspects : l'eau po-

table, les inondations, l'industrie, la propreté, etc. En fait, la gestion collective des usages de l'eau.

De cette année de recherches, j'ai tiré plusieurs enseignements :

Il était difficile d'investir avec la même acuité, avec la même précision, tous les caractères de l'eau, notamment parce que les fonds étaient plus abondants qu'il n'y paraissait initialement.

Avec étonnement, il s'est avéré que les principaux protagonistes de cette histoire qui se dessinait au gré des liasses et des registres n'étaient pas le maire, le recteur de paroisse ou l'intendant. En fait, les principaux protagonistes étaient les artisans, les fontainiers, les entrepreneurs et les ingénieurs. Ces concepteurs et réalisateurs des ouvrages laissaient une forte empreinte dans la documentation pourtant d'essence administrative. Il fallait donc appréhender, au sein des archives administratives, une documentation technique avec des termes qui me semblaient bien mystérieux : un « nocfondrier », un « batardeau », un « ramas »..., la liste complète des difficultés serait bien longue. Par ailleurs, je rencontrais des difficultés avec des termes beaucoup plus usuels : de quoi parle-t-on en employant le mot « canal » ou encore le mot « pompe » ? Il m'a donc fallu investir une recherche sur l'aspect technique et sur les techniciens.

Cette approche du fait technique était nécessaire pour appréhender ce que représentait l'eau pour la société urbaine. Compréhension des acteurs, compréhension de la documentation : tout portait dans ce sens. Rappelons que la sociabilité urbaine est déterminée par le niveau de maîtrise technique. Les infrastructures ne donnent droit qu'à des sources collectives d'approvisionnement en eau. L'interdépendance oblige les contacts, forcent les rencontres et donc fondent une partie des relations entre les habitants.

Cette dimension a légitimé la présence dans mon jury de maîtrise du professeur Anne-Françoise Garçon, alors historienne des techniques à l'Université Rennes 2, qui avait déjà travaillé sur les questions hydrauliques. Sans le soupçonner au départ, ma problématique m'engageait sur un terrain qui m'était totalement nouveau :

la technique. C'est pourquoi, la rencontre avec Anne-Françoise Garçon a été fondamentale, pas principalement pour m'expliquer comment fonctionnait la mouture par énergie hydraulique... ce que l'on appelle, en bref, l'histoire technique des techniques, mais pour conceptualiser, pour remettre l'artisan et l'ingénieur au sein d'un système économique et technique, pour trouver des clefs permettant de comprendre un discours technique en l'intégrant au contexte de la pensée contemporaine.

Ensuite, en master 2, avec en tête l'idée de construire une faisabilité de thèse, j'ai envisagé le contexte de plusieurs villes du nord-ouest de la Bretagne afin d'ouvrir une perspective comparatiste. Par contre, étendre géographiquement obligeait à restreindre thématiquement sur un domaine spécifique de l'hydraulique : je me suis donc concentré sur l'approvisionnement en eau.

Cette seconde année a fondé l'équipe d'encadrement futur de la thèse puisque Serge Bianchi a rejoint le jury de master. À l'issue de ce cycle de master, j'avais donc observé une ville intégrant, autant que faire se peut, les différents aspects de l'eau dans la ville. Puis, j'avais joué la carte de la comparaison en m'attaquant à plusieurs contextes urbains avec un champ disciplinaire restreint. Cette préparation en deux années complémentaires, à une époque de transition vers la mastérisation, m'a permis de postuler pour un financement auprès du Conseil régional de Bretagne sans que l'aventure de ces recherches se serait interrompue. Cette allocation du Conseil régional m'a permis de réaliser cette thèse dans des conditions matérielles tout à fait exceptionnelles.

Ma stratégie d'investigation de doctorat s'était forgée au cours du master. Mes recherches se sont orientées principalement vers des archives administratives bien connues des historiens et déjà appréhendées lors du master. Dans ces sources classiques, j'ai porté mon attention sur la documentation la moins traitée – les documents financiers et techniques –, non pas pour me distinguer, mais pour apporter une vraie réponse aux enjeux de ma problématique qui consistait à cerner la gestion publique de l'eau dans les villes bretonnes. Dans la constitution du corpus des cas à approfondir, j'ai

porté un souci particulier pour que soient représentées des petites villes comme Pontrioux, Josselin ou Ploërmel. Le tissu urbain breton est maillé de ces villes. Cette volonté de travailler sur un large spectre de villes a restreint l'acuité du regard sur l'hydraulique. J'ai donc choisi de consacrer une plus large place à l'approvisionnement en eau et à un objet technique, les adductions d'eau, servant donc de fer de lance à notre démarche.

Je prendrai deux exemples révélant mon traitement archivistique : les comptes des miseurs et les devis.

Les comptes de miseurs d'abord, c'est-à-dire les bilans comptables de la trésorerie municipale. Il s'agit d'une source compliquée avec des chiffres qui peuvent vite paraître incohérents, avec un vocabulaire comptable tout à fait mystérieux. Pourtant, quel formidable outil pour entrer dans une étude comparative ! En préalable aux résultats, il était donc indispensable de notifier les forces et les faiblesses de cette source dans une note méthodologique. Ces comptes relativement uniformes permettent de sélectionner certains profils de ville – l'exhaustivité étant impossible dans le cadre de la Bretagne – et de mettre en relation les résultats d'une ville à l'autre.

J'ai donc commencé par dépouiller la comptabilité du XVIII^e siècle de 37 villes bretonnes. En fait, toutes les villes dont je retrouvais les comptes. Le formidable atout, c'est qu'à époque égale, le même rédacteur rédige l'ensemble des copies conservées par l'intendance, en respectant tout le temps le même modèle. Ce facteur permet un traitement uniforme des différents cas urbains. Ensuite, ces comptes, qui s'étendent parfois au XVII^e siècle, me fournissaient un résumé d'histoire urbaine portant généralement sur une fourchette chronologique de 60 à 80 ans. Cette observation permettait d'apprécier les engagements municipaux face à l'eau : entretient-elle une conduite d'eau ? Construit-elle des quais ? Dévie-t-elle son cours d'eau ? Enterre-t-elle des égouts ? Acquière-t-elle des pompes à incendie ? Les comptes des miseurs formèrent donc la première étape de mes recherches.

Le second exemple que je prendrais concerne les devis. Ils font partie des liasses se rapportant à la ges-

tion administrative des municipalités ; souvent, il précède l'adjudication de l'ouvrage. Ces documents techniques, perçus comme austères et compliqués, étaient balayés d'un revers de main dans l'historiographie qui ne retenait le plus souvent que son énoncé, son rédacteur et la date. Nous avons tenté d'entrer dans ces devis, avec un corpus traité d'une soixantaine de pièces. Cette approche m'a permis d'étudier l'évolution des stratégies techniques qui distinguent le fontainier de l'ingénieur. La question était importante puisque, en dépit de ce que l'on pourrait croire, les résultats des ingénieurs ne surclassaient pas ceux des fontainiers. Au contraire, les échecs s'accumulent. Ensuite, l'évolution de la forme du devis et de sa portée était très éclairante en ce qui concerne la répartition des tâches, la contractualisation et la valeur économique du chantier et des acteurs.

De cette enquête, il se dégage plusieurs résultats :

Historiquement. L'histoire de la Bretagne manquait d'informations concernant l'évolution du corps des Ponts et Chaussées et son action dans le milieu urbain. Les études apparaissaient jusque-là en rangs dispersés, notamment sur leur positionnement socioculturel et leurs compétences techniques. Ce travail souhaite participer à une démythification de la figure de l'ingénieur moderne tant dans la méthode de travail et l'usage des mathématiques, que sur le progrès des résultats.

La connaissance de la comptabilité est un champ disciplinaire, nous l'avons dit, largement déserté en dépit de la masse d'informations. Malgré les difficultés, et au prix d'un re-calibrage de certaines périodes comptables, nous avons produit des bilans financiers des villes bretonnes. En reprenant la trame d'un dossier ancien qui dépasse l'hydraulique, je me suis interrogé sur la situation d'endettement des villes bretonnes. Dans la ligne de mire se posait la question de la répercussion que la situation financière pouvait avoir sur l'investissement en matière de travaux publics.

Dès le master, je m'étais aperçu que de toutes petites villes comme Hédé étaient aussi bien concernées que des villes majeures comme Brest ou Rennes par l'adduction. Au total, à la fin du XVIII^e siècle, j'estime qu'il y a

environ 25 villes bretonnes qui ont tenté un approvisionnement par adduction. Nous restons donc dans le cas d'un équipement assez largement diffusé qui concerne autant des villes portuaires que des villes du plat pays. L'adduction était donc représentative, mais disposait également de spécificités : d'abord, le traitement historiographique reste assez faible (il y a donc à apprendre). Ensuite, l'art spécifique de la fontainerie se distingue nettement de l'artisanat traditionnel urbain puisque les compétences sont rares, la circulation des fontainiers sert de traits d'union entre les villes et permet de compléter le puzzle.

Entre XVII^e et XVIII^e siècle, nous sommes passé d'une concentration verticale des compétences techniques à une concentration horizontale ; c'est-à-dire, de l'artisan qui conçoit, réalise, entretient et expertise les ouvrages de sa spécialité, à l'ingénieur qui conçoit et surveille l'intégralité des ouvrages de la ville, reclassant chaque corps d'artisans à sa mission de réalisateur. Ce passage du temps de l'artisan à celui de l'ingénieur est concomitant avec la prise en main par le pouvoir royal des finances urbaines et, plus encore, par la prise de pouvoir de l'intendant de Bretagne sur les affaires urbaines. La chronologie qui se dégage, tant en observant le technicien que l'administrateur, prend comme basculement la décennie 1710 – d'un point de vue structurel – et ponctué par l'incendie de Rennes en 1720 – d'un point de vue conjoncturelle. Le second basculement qui voit un renforcement net de l'ingénieur des Ponts et Chaussées sur la ville se réalise en 1757. À cette date, le corps est réorganisé en pensant avant tout au contexte routier. Mais cette décision a comme effet de multiplier les porteurs du grade d'ingénieurs et de les attacher à un territoire et donc à un ensemble de villes cohérent. C'en est fini des hésitations entre les facteurs de compétences ou les facteurs d'occupation territoriale. Le dernier moment clef est l'année 1785 où l'intendant abandonne la gestion des ponts et chaussées aux États de Bretagne. L'implication de l'ingénieur du corps sur la ville se délite partiellement, ouvrant la voie, timidement à des ingénieurs spécialisés.

Épistémologiquement. J'ai souhaité revenir sur cer-

tains de nos concepts contemporains qui guident malheureusement notre regard sur les autres périodes. Dans la bibliographie, on place, par exemple, comme postulat évident l'insertion de l'eau dans un circuit et l'on donne une valeur de réseau à ce circuit. Le terme de « réseau » n'apparaît pourtant jamais dans la documentation d'époque, mais revient avec force dans la bibliographie. Par ailleurs, si l'on considère le caractère complexe d'une structure en réseau, vue comme un entrelacs de lignes, la qualification technique ne convient pas tant les structures rencontrées sont modestes. Les villes bretonnes disposent d'une conduite d'eau alimentée par quelques sources et desservant tout au plus deux ou trois fontaines situées dans la ville ou, plus sûrement, à proximité. Le terme de « ligne d'eau » est plus indiqué que celui de réseau.

Ensuite, on veut croire, en regardant notre schéma de gestion des eaux insérant dans un même circuit « eau potable – eau pluviale – eau usée » que cette vision faisait sens à l'époque préindustrielle. Cependant, ce postulat est tout à fait erroné et l'ingénieur ou l'administrateur de la ville d'Ancien Régime n'imaginent pas encore la connexion entre l'approvisionnement en eau et l'évacuation par les égouts.

J'ai donc tenté de regarder et de qualifier la ville à travers l'eau, un élément marquant son territoire, en rapprochant mon regard, autant que possible, de la pensée technique, administrative et culturelle des citoyens bretons de l'époque. Il s'agissait plus d'un cap que d'un but à atteindre tant il faut rester conscient de la distance qui sépare nos visions contemporaines des leurs.

Toutes ces recherches ont été menées en bénéficiant d'une cotutelle, j'ai donc profité de l'appui scientifique de deux laboratoires : Le Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO), à Rennes et le Centre d'histoire des sciences et d'histoire des techniques (CH2ST/EA 127) à Paris 1. Ma participation aux rencontres scientifiques tant à Binic pour le CERHIO qu'aux séminaires « énergie et matériaux » pour le CH2ST m'ont donné des lieux et des occasions de discussions qui ont forgé une pensée historienne. S'il fallait faire une dichotomie un peu stricte et illusoire, je dirais qu'au

niveau plus proprement des compétences acquises, j'ai retiré du CERHIO notamment l'histoire financière (avec Philippe Hamon), l'histoire urbaine et institutionnelle, l'histoire régionale. Et auprès du CH2ST : l'histoire des techniques, l'administration technique, l'histoire de l'urbanisme et de l'environnement.

Je tiens enfin à remercier le jury, également mes directeurs de thèse, les professeurs Serge Bianchi et Anne-Françoise Garçon, ma famille et mes amis pour leur soutien formidable et le Conseil régional de Bretagne qui a rendu cette étude possible.